

## Atelier de sensibilisation des Journalistes sur le SGP et ses conventions

**D**ans le cadre de ses activités visant à mieux faire connaître le Programme de Micro-financements du FEM, dénommé SGP, un atelier de sensibilisation a été financé au profit de l'ONG "L'Arbre" pour une meilleure sensibilisation des journalistes sur les domaines focaux de cet instrument de protection de l'environnement, à savoir les changements climatiques, la biodiversité, les eaux internationales et les terres dégradées. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre qui s'est ouverte du 28 au 30 décembre 2003 à l'hôtel Mercure de Nouakchott a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural, M.Limame Ould Abdawa et la Représentante Résidente adjointe du système des Nations Unies en Mauritanie, Mme Rosine Coulibaly, en

présence du Président de l'ONG "L'Arbre", M. El Hacene Ould Abdallahi Ould Semane et d'un parterre de journalistes.

Trois importantes communications suivies de débats fructueux ont ponctué ces journées, animées par des consultants nationaux. Après un exposé de présentation du SGP introduit par le Coordinateur du projet, M.Samba Harouna, les journalistes ont suivi avec passion une communication présentée par M.Issa Nebyoullah Ould Bouraya sur les "Changements climatiques" avant d'assister les jours suivants à des exposés non moins intéressants, l'un sur les "Eaux internationales" introduit par Mohamed Lemine Ould Ahmedou Chérif, cadre à la Direction de la Marine marchande et l'autre sur la "Biodiversité" par Mohamed Abdallahi Ould

Selme, cadre à la Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Rural (DEAR).

A l'issue de cet atelier, un réseau des journalistes environnementalistes a été mis sur pied dont le bureau provisoire se compose comme suit :

Président : El Hacene Ould Semane (Teydouma); 1er Vice-Président : Diop Moussa (Eveil-Hebdo); 2ème Vice-Président : Néma Oumar (Nejm); Secrétaire Général : Rassoul Ould Khal (Echanges), Secrétaire Général Adjoint : Bâ Abdoulaye (L'Esson); Trésorière : Minetou; Coordinateur : Yall Mohamedou (Le Rénovateur); Chargé de Communication : Houceine Ould Medou (Akhbar-Nouakchott); Chargé des Relations Extérieures : Cheikh Aidara (L'Authentique).

C.A

## Le SGP : Une fenêtre pour les ONG nationales

**A**ux défis environnementaux qui se posent à la Communauté internationale, et plus particulièrement à la Mauritanie, des solutions locales ont été ébauchées et mises en application par le SGP. Il s'agit d'une fenêtre ouverte dans le programme de micro-financements distillé sous forme de subventions accordées aux ONG travaillant dans le domaine de l'environnement. Cette initiative pilotée entre autres par le Fonds Mondial pour l'environnement (FEM) s'articule autour de trois composantes : le "Grand FEM", type projet biodiversité Mauritanie-Sénégal, le "Moyen FEM" et enfin le "Petit FEM" encore appelé SGP. C'est pour jeter la lumière sur cette dernière composante que son Coordinateur National au niveau du PNUD, M.Samba Harouna a convoqué la presse le mardi 16 décembre dernier pour donner des éléments d'éclairci.

Le programme s'adresse aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) travaillant en Mauritanie, dans les domaines suivants : protection de la biodiversité animale et végétale, protection des eaux internationales, restauration des terres dégradées et changements climatiques. Le programme qui a vu le jour en Mauritanie en 2001 n'a débuté ses financements qu'à partir de 2002. La pertinence des actions développées par le SGP a d'ailleurs amené les bailleurs de fonds à orienter leurs efforts vers ce programme qui profite actuellement à 60 pays dans le monde. L'objectif du programme est d'amener les ONG à travailler en étroite relation avec les communautés locales bénéficiaires des projets, tout en oeuvrant au renforcement des capacités, à la recherche concertée de cibles et à la conscientisation plus accrue des acteurs engagés dans les domaines focaux du FEM.

### Stratégies et processus de financement

Pour une plus grande synergie dans l'action et une transparence nette dans le financement des projets soumis, une stratégie a été adoptée dite des trois "P", à savoir Participation-Partenariat-proche - Programme. La philosophie qui sous-tend ce programme repose entièrement sur la participation de la collectivité bénéficiaire d'un projet donné. Elle stipule l'identification préalable d'un problème environnemental posé à la collectivité, l'adhésion des populations aux solutions avancées et une demande de financement formulée par une ONG nationale. L'accès aux fonds est donc circonscrit aux seules ONG remplissant les critères prédéfinis, entre autres, une longue expérience sur le terrain, la conformité du projet soumis aux domaines d'intervention du SGP, la tenue d'une comptabilité avec l'existence d'un compte bancaire au nom de l'ONG elle-même, de nature à séparer sa personnalité morale de celle physique de son président. La demande qui doit répondre aux canons de présentation est étudiée par la Coordination du programme qui émet ses avis selon que la requête répond à tous les critères, qu'il reste des informations à compléter ou s'il faut procéder à sa reformulation. Au cas où la requête est jugée bonne, le Coordinateur national du programme, accompagné de quelques membres du Comité de Pilotage, procède à une visite inopinée pour juger de la conformité des données contenues dans la requête et la réalité sur le terrain, et jauger en même temps du degré d'implication des populations. A titre indicatif, soulignons que le Comité de Pilotage est constitué de cadres des départements techniques impliqués, la Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Rural (DEAR), la Direction de l'Énergie, la Direction de la Marine Marchande, le Commissariat à la Lutte contre la Pauvreté, l'Université de Nouakchott, les membres de la société civile (Cyberforum) et les réseaux d'ONG de l'environnement. Les résultats des visites sont soumis au Comité National de sélection qui approuve ou rejette la demande. Dans le premier cas, un mémorandum d'accord est signé entre le PNUD et l'ONG bénéficiaire. Cette signature est faite sur le terrain en présence des populations concernées de nature à lever toute équivoque sur le financement. Celui-ci est plafonné pour le moment à 25.000 dollars en Mauritanie. Depuis son démarrage, le SGP a financé, au niveau de 9 régions bénéficiaires, 22 projets en faveur de 21 ONG nationales dont un réseau. Le montant total débloqué jusque-là s'élève à 272.000 dollars U.S et une évaluation globale de l'impact de ces projets sur l'environnement sera effectuée en Mauritanie en 2004.

Cheikh Aidara